

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 22 MAI 2025

### OBJET : DÉLÉGATION DE POUVOIRS

#### RAPPORTEUR : Thierry DUPUIS, Président

Conformément aux l'articles L. 5211-10 ; L. 5211-5-1 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales, et en vertu de la délégation de compétence conférée par le Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2022, il est rendu compte des décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire :

N°	Date	Objet	Commentaire
D-2025-03	01/04/2025	Contrat-type unique Collecte sélective 2025-2029 avec CITEO	C'est le nouveau contrat proposé par Citeo, pour continuer de bénéficier du barème de soutien aux collectivités (éco-organisme de la filière des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphique).
D-2025-04	01/04/2025	Conventions pour le lancement d'essais agronomiques Adapt'Agri	Deux conventions avec deux éleveurs et la troisième avec un viticulteur pour la mise en place d'essais agronomiques (le sursemis de plantes à tanins et légumineuses dans 13 hectares de prairies et la mise en place de couverts végétaux semi-permanents et diversifiés en inter-rang sur 0.5 ha de vigne). Elles s'appliquent à partir du 1er avril 2025 pour les conventions avec les éleveurs et 1er juin 2025 pour la convention avec le viticulteur (fin au 31 décembre 2025).
D-2025-05	11/04/2025	Convention d'assistance à MO pour la passation de contrat de DSP en eau potable et assainissement ainsi que maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'opérations de réseaux humides	Une DSP assainissement regroupera les communes de Poncin, Pont d'Ain et intègrera les communes de Jujurieux et Neuville sur Ain. La signature par les deux parties permet le démarrage de la prestation et de préparer et recueillir les informations techniques afin de mettre en place les DSP au plus tôt en 2026 à la suite de la prise de compétence au 1er janvier 2026.
D-2025-06	22/04/2025	Convention Permanences FranceService/ALEC	La convention d'adhésion est signée en tant que partenaire locale à la Convention Départementale pour la mise en place de permanences de l'ALEC au sein de la Maison France Services de Pont d'Ain. Un conseiller accueillera les habitants au sein de l'accueil France Services de Pont d'Ain (bureau de Poste). La convention d'adhésion est conclue à titre gratuit.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 22 MAI 2025

D-2025-07	22/04/2025	Convention de partenariat avec le CAUE sur la démarche Plan Paysage	<p>Une convention de partenariat est proposée sur l'année 2025, conclue pour une durée d'un an. L'objectif est d'accompagner les élus et les salariés de la communauté de communes au bon déroulement de la démarche Plan Paysage, en participant aux différents temps de travail et de validation de la mission et/ou en proposant une relecture des différents documents produits, en fonction des besoins et des demandes de la communauté de communes.</p> <p>Une enveloppe de 3 000 € par an, au maximum sera budgétée par la collectivité dans le cadre des permanences. Elle représente 90% du montant de la prestation.</p>
D-2025-08	06/05/2025	Demande de subvention renouvellement Signalétique PDIPR_2025	<p>En complément du suivi des itinéraires de randonnée inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) et de l'entretien annuel mené sur le terrain, un soutien financier des clubs dans le renouvellement des poteaux directionnels est également réalisé.</p> <p>La dépense envisagée pour l'année 2025 est estimée à 1 655 € HT, la subvention demandée au Département de l'Ain est de 827,50 €.</p>
D-2025-09	29/04/2025	Marché Levé Topographique Déchèterie St Jean Le Vieux	<p>Une consultation a été lancée le 25 mars 2025. C'est un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, pour une durée de 1,5 mois. Trois sociétés de géomètres experts ont fait parvenir un devis. Après l'analyse des offres, le marché est attribué à la société AXIS CONSEILS pour 2264,50 € HT.</p>
D-2025-10	06/05/2025	Demande de subvention Fonds Vert Ingenierie_2025	<p>La demande porte sur le cofinancement du poste cheffe de projet Mobilité – CRTE.</p> <p>La CCRAPC sollicite auprès de la Préfecture de l'Ain une aide à hauteur de 20 000 €.</p> <p><b>Cette décision sera annulée et devra passer au Conseil Communautaire selon les recommandations de l'Etat.</b></p>